

Nom et prénom de l'enfant :

➤ **Le Bracelet Rula : Moyen de paiement au sein du parc**

Chaque visiteur reçoit un bracelet « Rula ». il sert d'autorisation d'entrée et de sortie. Le bracelet doit être porté sur le corps durant toute la journée et doit être présenté sur demande.

Le moyen de paiement au sein de Rulantica est le paiement électronique via le bracelet à transpondeur. Les dépenses sont comptabilisées sur ce bracelet au cours de la visite et devront être réglées à la sortie au moment de quitter le parc.

Suite à notre première journée à RULANTICA en Février 2020, le parc nous a donné la possibilité de bloquer l'ensemble des bracelets à 20€ max/personne (recharge faite par les parents).

Si vous donnez l'autorisation à votre enfant, celui-ci pourra alors consommer jusqu'à cette somme.

Je donne mon autorisation et m'engage à ce que mon enfant ait de l'argent sur lui :

Oui

Non

Montant donnée à l'enfant :

Espèce

Carte bancaire

➤ **Comportement : On vous alerte :**

Tous les comportements inappropriés seront sanctionnés (destructions, salissures volontaires, plongeurs latéraux dans les bassins, perturbation dans les attractions, violence verbale ou physique, insultes, non-respect du règlement du parc...) L'équipe se réserve le droit d'interrompre la journée et de rapatrier l'ensemble du groupe si les responsables du parc nous alertent de certains comportements. Seul le parc aquatique se réserve le droit de renvoyer sans remboursement les visiteurs dont le comportement laisse penser qu'ils perturbent ou se mettent en danger eux-mêmes ou d'autres personnes. (Cela peut être définitif).

➤ **Règles du parc :**

- Les propres photos et vidéos à des fins privées sont autorisées dans la mesure où cela ne perturbe ou ne gêne pas les autres visiteurs.
- L'utilisation de caméras corporelles est interdite sur tous les toboggans et attractions.
- Tous les visiteurs sont tenus de s'habiller de manière correcte et appropriée : tenues de bain, maillots, shorts de bains.
- Il est interdit de pénétrer dans les zones mouillées avec des chaussures de ville.
- Le parc aquatique Rulantica n'est pas responsable des objets que vous apportez au parc ou qui sont déposés ou rangés sur le site du parc. Aucune responsabilité n'est endossée pour les objets (par exemple : téléphones portables, bijoux appareils photos, caméras, vêtements...) qui sont endommagés, détruits ou perdus pendant l'utilisation de certains espaces ou toboggans.

Date et signature du responsable légal

Date et signature de l'enfant